

Convention Jap'Anim Faches-Thumesnil 2023

Salle Jacques Brel
rue du Général Hoche
59155 FACHES-THUMESNIL

Samedi 18 novembre 2023 de 10h00 à 19h00
Dimanche 19 novembre 2023 de 10h00 à 18h00

Règlement des concours Cosplay

Responsable du concours : « Les Enfants d'Azathoth »

Le présent document définit le déroulement des concours de cosplay pour la Convention Jap'Anim Faches-Thumesnil 2023. Les participants s'engagent à respecter ce règlement en s'inscrivant au concours. Le non-respect de ce dernier peut entraîner l'exclusion du (ou des) participant(s) concerné(s).

Site officiel de l'évènement : Convention.NordShogun.fr

INSCRIPTION :

- Le concours est ouvert à tous, cependant les cosplayers mineurs ou personnes sous tutelle devront fournir une autorisation d'un responsable légal avant le jour du passage sur scène.

- Chaque participant doit se pré-inscrire via le formulaire d'inscription disponible sur le lien fourni sur le site officiel de l'évènement.

Les dates et heures de clôtures des inscriptions sont également communiquées sur le site officiel de l'évènement

Cependant, les retardataires pourront venir s'inscrire sur place le jour même avant 12h00, s'il reste des places disponibles.

- Chaque participant doit fournir au moins une image de référence de bonne qualité, présentant son personnage (si possible en plein-pied). Les fichiers acceptés sont les suivants : .jpg ou .png. Cette image sera utilisée par le jury.

- Il est également demandé à chaque participant au concours de fournir une bande son (format .mp3) afin d'accompagner leur passage sur scène.

La durée ne devra pas excéder 1 min. 30 pour les prestations solo, 2 min. 30 pour les groupes.

Il est conseillé d'apporter également le fichier sur clé USB le jour du concours afin de palier tout problème avec le fichier média envoyé lors de l'inscription (fichier corrompu, son coupé ou inaudible, etc.).

Attention : veillez à avoir une bonne qualité de son, nous ne serons pas responsable si votre audio ne s'entend pas correctement sur scène.

- Les inscriptions sont ouvertes sur place jusqu'au jour de l'évènement 12 h00, dans la limite des places disponibles.

Vous recevrez un mail de confirmation une fois votre formulaire reçu et vos fichiers vérifiés.

CONCOURS :

• Tout participant ayant reçu confirmation de son inscription au concours par mail devra se présenter sur le stand du responsable du concours avant 12h00 pour valider son inscription.

Les participants passeront individuellement ou par groupe devant le jury. Les horaires de pré-jugement et de passage sur scène seront communiqués une fois les plannings scène bouclés.

• Nombre de places limité !

• Les costumes doivent être tirés des thèmes suivants :

- Jeux vidéo
- Dessins animés
- Films ou séries
- Animes
- Mangas
- BD
- Comics
- Littérature

Les créations personnelles sont bien sûr autorisées, mais ne recevrons pas la même notation.

• Chaque participant au concours s'engage à être honnête sur la création de son costume et à indiquer sur le formulaire d'inscription s'il est fait main ou acheté.

La découverte d'un cosplay acheté non signalé entraînera la disqualification du participant concerné.

RÈGLES DE SÉCURITÉ :

Pour des raisons de sécurité, **sont prohibés** :

• Armes blanches : toute arme offensive, tranchante ou contondante (poignard, épée, machette, couteau, etc.) quel que soit le type de matériau.

• Armes à feu : toute arme permettant de lancer des projectiles et cartouches, quelles que soient leurs natures.

• Armes ou liquides incendiaires : tout objet ayant des propriétés à caractère incendiaire, risquant de mettre le feu à des objets ou de causer des brûlures aux personnes.

• Produits salissants ou risquant de détériorer le matériel : tout liquide ou objet salissant comme la peinture, les confettis, les paillettes, etc. ou risquant de détériorer le matériel (fumigène, pétard, etc.).

• TOUS PROJECTILES : dans la même logique que les armes, les projectiles sont strictement interdits, toute utilisation mènera à une disqualification du participant.

• TOUTES ALLUSIONS POUVANT HEURTER LA SENSIBILITÉ DE CHACUN : exemple: le suicide, la mort, le viol et autres trigger warning.

Sont autorisés :

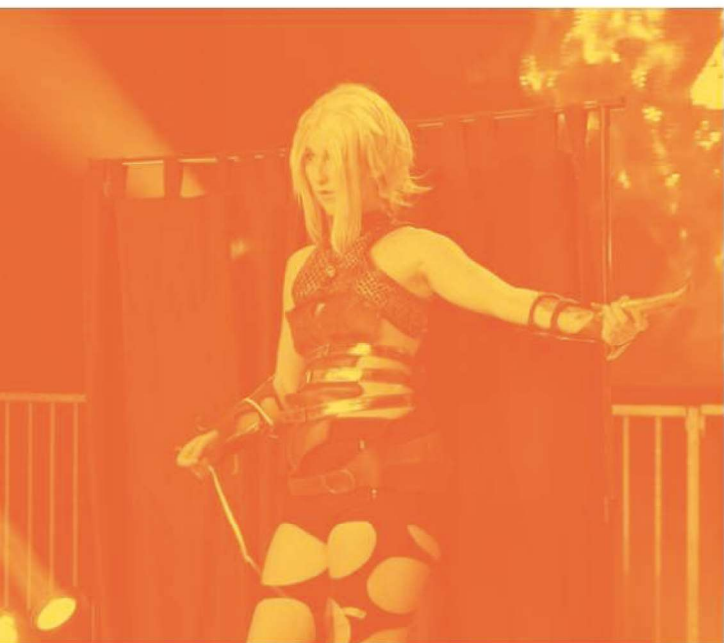
• Les répliques d'armes, dont les matériaux ne présentent pas de danger particulier (mousse, worbla, carton, plastique, bois léger, etc.).

• Les objets non apparentés à des armes.

IMPORTANT :

Afin que nous puissions éviter que la sensibilité de chacun ne soit heurtée, aucun micro ne pourra être distribué durant votre prestation.

Pensez à enregistrer vos voix sur la bande son pour un playback !



SAVOIR-VIVRE :

Sont strictement interdits :

- Tout geste ou propos insultant ou incitant à la violence, à la haine,...
- Tout objet ou geste à caractère pornographique ou raciste.
- Tout mauvais comportement : vol, vandalisme, agression physique ou verbale.

Pour les personnes participants au concours, il vous sera demandé de pouvoir réaliser votre prestation seul sans que les accessoiristes ne soient monopolisés. Quelques exceptions pourront être faites, mais devront être soumises à l'équipe responsable du concours.

Toute transgression à ces règles de sécurité entraînera l'exclusion et la disqualification du (ou des) participant(s) au concours, mais peut également être passible de poursuites judiciaires.

Les participants passeront individuellement ou par groupe devant le jury. Les horaires de pré-jugement et de passage sur scène seront communiqués une fois les plannings scène bouclés.

PRÉVENTION :

Pour toute personne en situation de handicap visible ou non, vous pouvez nous l'indiquer si vous le jugez utile. Nous garderons bien sûr cela secret, mais cela nous permettra de nous occuper de vous en cas de problème.

LGBTQIA+ Safe-place : Afin de ne vexer et/ou mégenrer personne, n'hésitez pas à nous informer sur vos pronoms afin que nous puissions y faire attention !

DROIT À L'IMAGE :

Chaque participant cède toutes exploitations de son image (photos et/ou vidéos) prise par les photographes et vidéastes amateurs, professionnels et officiels présents lors de votre passage sur scène, pendant le concours.

RESPONSABILITÉ :

Le responsable du concours ainsi que l'organisateur de l'évènement ne peuvent être tenu pour responsable en cas de vol, détérioration de costumes ou accessoires, et d'accidents éventuels survenus lors de l'évènement.

Tout participant ne respectant pas l'un des articles du présent règlement sera disqualifié.

